

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

Sommaire

EDITO

EDITO	3
LES CHIFFRES CLÉS	4
UNE ACTION D'INFLUENCE ET DE PROMOTION AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ	7
Cop 21	9
Bâtiment	12
Efficacité énergétique	13
Formation / attractivité des métiers	15
Economie circulaire	16
Consommation durable	17
Relations commerciales	18
Confiance numérique	19
Normalisation	20
Innovation / Financement	21
Europe / Partenariat Franco-Allemand	22
International	23
Les moments clés depuis novembre 2014	24
Les colloques de l'année 2015	26
Les rencontres de l'année 2015	26
LES PRIORITÉS COLLECTIVES 2016	29
Verbatims	30
Synthèse du questionnaire	34
UNE EXPERTISE TECHNIQUE ADAPTÉE AUX ENJEUX DE NOS INDUSTRIES	37
Nouvelle organisation des services	39
Commission Environnement et Développement Durable	40
Commission Affaires juridiques	45
CRDPCI	48
Commission Politique technique	51
Groupe de travail CAMS	53
Groupe de travail EMF	55
Comité de liaison Bâtiment	57
Plateforme Objectif fibre	60
PROGRAMME DE TRAVAIL D'ORGALIME	63

La Réflexion stratégique menée en 2014 nous a collectivement permis de poser les fondements d'une vision renouvelée des apports des électrotechnologies à la société. Ce travail d'envergure, qui a mobilisé des centaines d'experts aussi bien de notre profession que de la sphère scientifique, politique et institutionnelle, a parfaitement illustré les enjeux découlant de la complémentarité des technologies de l'industrie électrique, électronique et numérique. La lutte contre le réchauffement climatique et l'industrie du futur avaient déjà été identifiées comme deux enjeux majeurs pour nos industries. En 2015, la Fédération s'est pleinement mobilisée pour promouvoir les solutions proposées par notre profession sur ces importantes opportunités d'emplois et de croissance pour le pays. En parallèle, l'engagement fédéral est demeuré intact pour garantir la bonne prise en compte de nos besoins collectifs dans le cadre des trop nombreuses évolutions législatives et réglementaires.

Une action d'influence et de promotion au service de la société

L'organisation en France de la COP 21 représente une opportunité historique pour la planète de prendre conscience de l'ampleur du défi climatique

à relever dès à présent. Seule une démarche collective fondée sur un élan ambitieux et durable peut permettre d'apporter des réponses à la hauteur de ce défi. Notre profession a, de longue date, fait de l'enjeu environnemental une donnée primordiale de son modèle économique. Eco-conception, gestion des déchets, efficacité énergétique sont ainsi des mots indissociables de notre langage commun. Cette détermination se poursuit aujourd'hui avec l'élaboration et la signature d'une Charte d'engagement en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique engageant tous les acteurs de nos industries. Face à l'ampleur de la tâche, une approche filière en partenariat avec les fournisseurs d'électricité a également été initiée afin que la pierre apportée à l'édifice soit la plus significative possible et fédère le plus grand nombre autour d'une vision partagée pour nos filières.

Cette volonté d'agir en lien étroit avec nos partenaires a également été à l'œuvre dans le cadre de l'Alliance pour l'Industrie du Futur. Au côté notamment de certains syndicats adhérents, tels que le GIMELEC et l'AFDEL, des industriels de la mécanique et de Centres de recherche de premier plan, la FIEEC a fondé cette alliance dans l'objectif de régénérer le tissu industriel français.



Une expertise technique adaptée aux enjeux de nos industries

Forts des priorités collectives ayant émergé de notre Réflexion stratégique, les Commissions et Groupes de travail de la Fédération ont été ajustés et dotés de nouvelles feuilles de route garantissant la bonne synergie entre les attentes syndicales et l'action fédérale. Les retours terrains et les réflexions de fond menées par nos instances de travail constituent en effet les piliers de notre stratégie d'influence et de promotion. La pertinence de nos positions garantit notamment leur prise en compte lors des débats parlementaires. Ainsi, malgré certaines tentatives visant à supprimer tout formalisme, notre profession a su maintenir un cadre équilibré pour les relations commerciales entre fournisseurs et grossistes lors de l'examen du projet de loi « Macron ». La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte a, par ailleurs, permis de renforcer la place des solutions d'efficacité énergétique active dans la rénovation des bâtiments et d'aboutir à une définition

équilibré de l'obsolescence programmée. L'ensemble de ces travaux s'inscrit au demeurant dans une démarche globale de RSE qui constitue désormais la pierre angulaire des actions de nos industries.

Nous souhaitons saluer l'apport précieux des syndicats et remercier chaleureusement leurs Présidents et Délégués généraux ainsi que les membres du Conseil d'administration et du Bureau. Ce travail commun est décisif pour peser collectivement dans les prises de décision en lien direct avec nos industries. Ces synergies peuvent encore être renforcées grâce à l'investissement des syndicats dans la vie de leur Fédération. L'échange et l'apport de toutes les expertises et leur bonne coordination au sein de la fédération représentent la clé du succès de nos actions au bénéfice des entreprises de notre profession.

Gilles SCHNEEP
Président

Eric Jourde
Délégué Général

LES CHIFFRES CLÉS

24 SYNDICATS

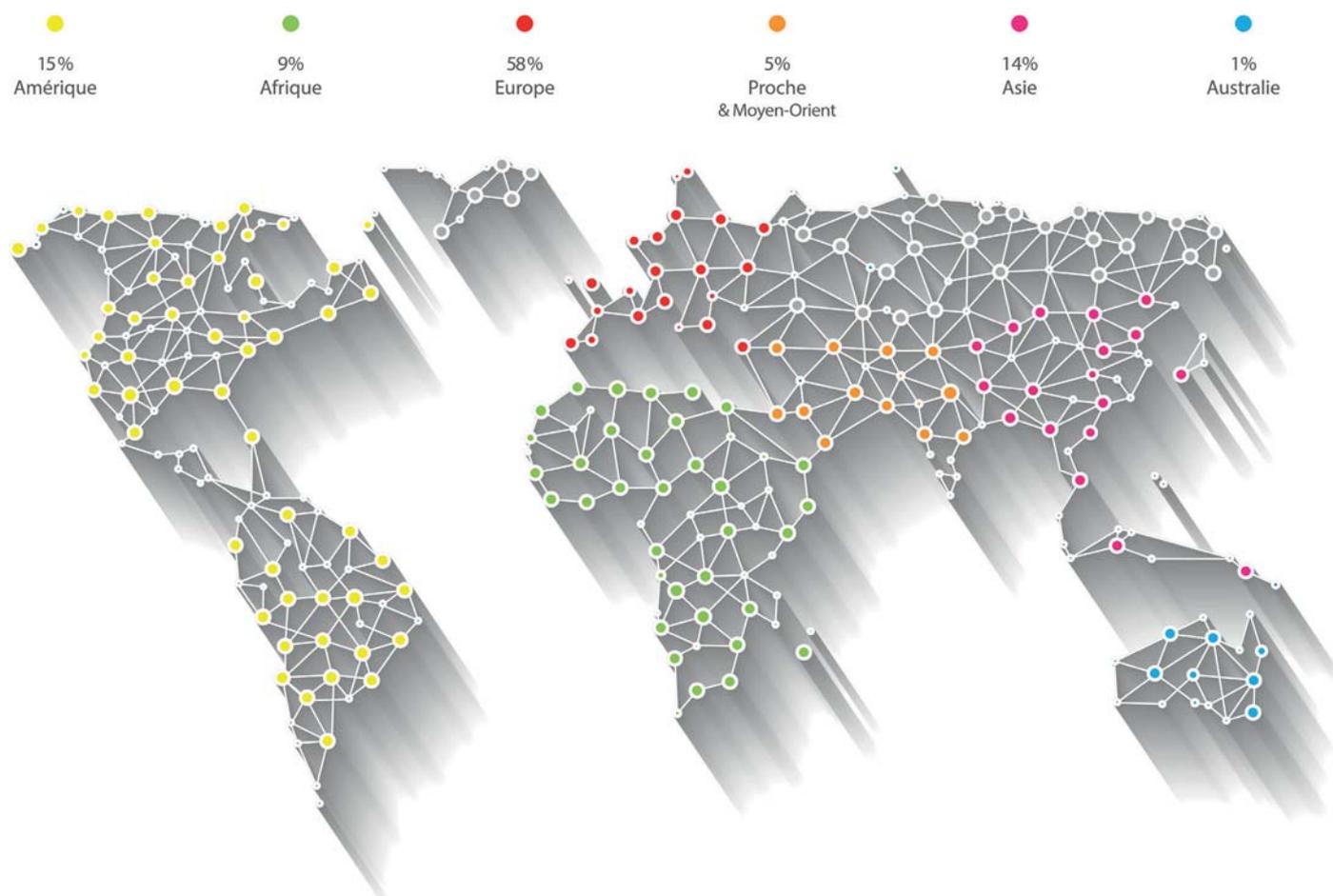
98 MILLIARDS € CA PRÈS DE 420 000 SALARIÉS

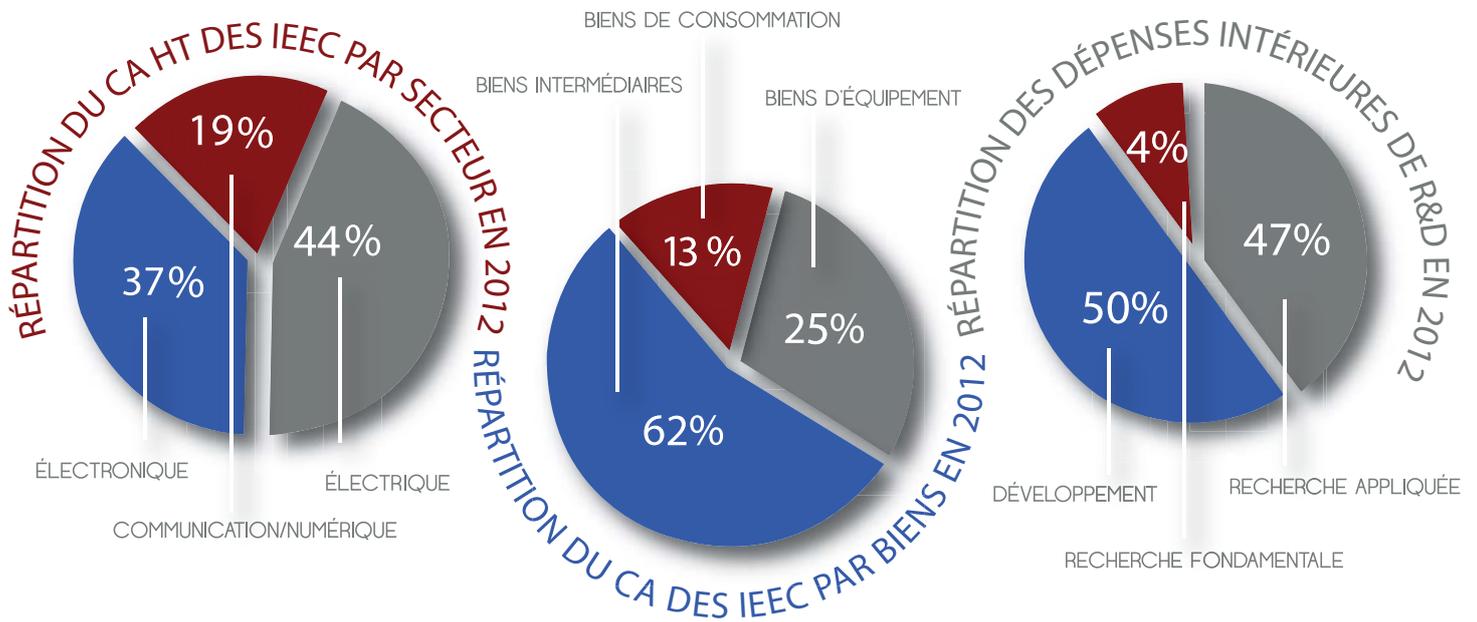
PRÈS DE 3 000 ENTREPRISES

8% DU CA DU SECTEUR CONSACRÉ À LA R&D

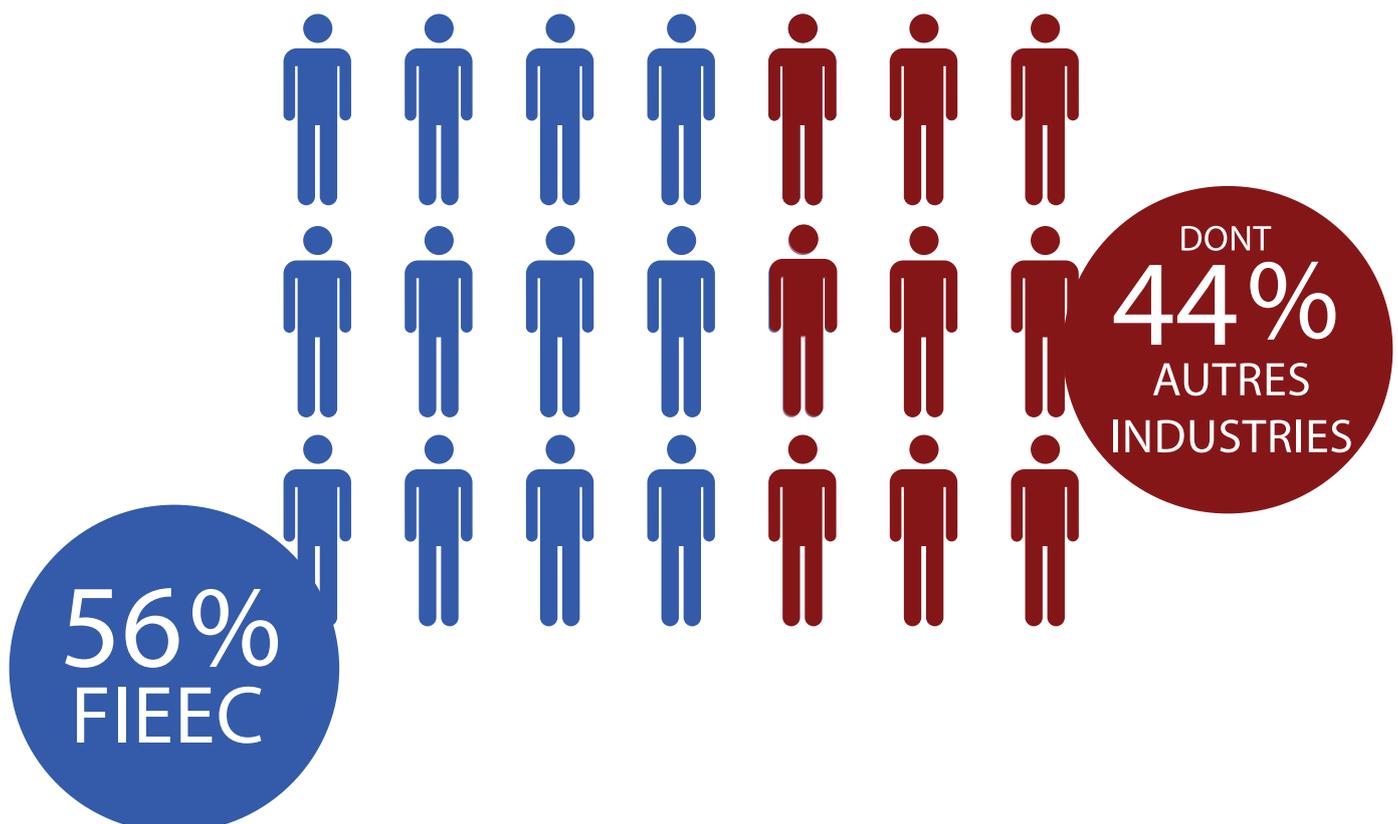
46% D'EXPORTATION SUR LE CA INDUSTRIEL

LA FIEEC C'EST ...





120 000 CHERCHEURS EN R&D DANS L'INDUSTRIE



UNE ACTION D'INFLUENCE ET DE PROMOTION AU SERVICE DE LA SOCIETE

COP 21

Notre profession a depuis de nombreuses années pris conscience des enjeux environnementaux, tant au niveau de la production (écoconception) et de la durée d'usage (réparabilité, économies d'énergie...), qu'au niveau de la fin de vie des produits (gestion des DEEE).

Avec une volonté affichée d'associer développement économique et préoccupations environnementales, les industries électrotechnologiques s'engagent fortement, avec leur Fédération, dans la lutte contre le réchauffement climatique devenu



aujourd'hui une réalité. Il est de notre responsabilité collective de tout mettre en œuvre pour lutter contre ses causes et ses effets, sachant que les produits et solutions existent et sont déployables facilement. Dans l'industrie du câble par exemple, il est aujourd'hui parfaitement possible de réduire les pertes d'énergies en matière de transport et de distribution d'électricité.

Notre profession apporte – du fait de la complémentarité des industries électriques, électroniques et numériques – les solutions pertinentes pour réduire les consommations d'énergie et donc les émissions de gaz à effet de serre. C'est la raison pour laquelle la FIEEC a signé une Charte contenant dix propositions / engagements dans le cadre de la COP 21.

Nous proposons des mesures très concrètes comme par exemple la mise en place d'un Forum, en partenariat étroit avec les autorités publiques, rassemblant tous les acteurs, fabricants d'équipements et de systèmes complexes de la gestion intelligente des infrastructures, des villes, des bâtiments, des industries,... afin d'accélérer la valorisation des technologies et solutions matures, dans le respect des données personnelles (privacy by design). Ce Forum pourrait être alimenté par un observatoire de l'efficacité énergétique visant à mesurer la performance.



Laurent TARDIF
Vice-président FIEEC
Président SYCABEL

UNE MOBILISATION POLITIQUE ACCRUE

➔ DIFFUSION DE LA CHARTE FIEEC - COP 21

La Charte FIEEC a été adressée à l'ensemble de nos partenaires (notamment Gouvernement, Parlement, administrations, ...) et a fait l'objet d'une diffusion à la presse (tribunes, conférence et dossier de presse). Suite à ces actions, de nombreuses réponses positives ont été reçues et un large éventail de rendez-vous institutionnels a été obtenu. Ces rencontres ont constitué autant d'opportunités pour présenter nos propositions et garantir la bonne visibilité de la profession sur ce sujet.

➔ ACTION COMMUNE DE LA FILIÈRE

En parallèle, une démarche filière a été mise en œuvre avec l'UFE et a abouti à l'organisation de deux conférences : une première le 23 novembre sur le thème « *Electricity for life, Electricity for climate, on the way to COP21* » et une seconde au Bourget pendant la COP 21 sur le thème « *Low carbon electricity : energy for life, energy for the earth* ».

UNE IMPORTANTE VISIBILITE MEDIATIQUE

Plusieurs actions fortes ont été déployées :

- envoi de la Charte à l'ensemble de nos contacts presse pour sensibiliser les médias économiques ;
- publication d'une tribune signée par Gilles SCHNEPP sur les solutions de notre profession pour répondre au défi climatique ;
- présence accrue sur les réseaux sociaux permettant d'amplifier cette prise de parole ;
- organisation d'une rencontre presse le 16 octobre pour présenter publiquement le dossier de presse et la Charte FIEEC ;
- organisation d'une prise de parole régulière des Présidents de la Fédération via la diffusion à intervalles réguliers de tribunes ciblées.

INDUSTRIE DU FUTUR



L'Industrie du Futur représente une formidable opportunité pour régénérer le tissu industriel français et dynamiser l'ensemble des secteurs industriels.

Les complémentarités technologiques des industries de notre secteur permettent d'apporter des réponses concrètes, et opérationnelles pour l'Industrie du Futur : la sécurité, la maîtrise et gestion intelligente de

l'énergie, les objets connectés, le *cloud computing*, la gestion de la chaîne logistique, les infrastructures énergétiques et numériques, les *data centers* sont autant d'exemples d'actions sur lesquelles nos industries sont investies.

La FIEEC a montré, notamment dans son document d'orientation stratégique de 2014, sa volonté d'être un acteur majeur du développement de l'industrie, et un vecteur de promotion des technologies et des innovations, au service de la société. L'Industrie du Futur s'inscrit parfaitement dans cette vision prospective de nos industries.

Il est essentiel de bien intégrer

l'Industrie du Futur dans son environnement, ce qui doit amener à prendre également en compte les infrastructures énergétiques et numériques, ou la bonne gestion de la question des données personnelles. Il est également indispensable de prendre en considération la dimension environnementale et sociétale de l'Industrie du Futur, et non seulement l'outil de production.



Luc REMONT

Vice-président FIEEC
Président GIMELEC

EN FRANCE :

ALLIANCE POUR L'INDUSTRIE DU FUTUR

➔ GENÈSE

Dans la suite des plans de la Nouvelle France industrielle, et sous l'impulsion de l'industrie, la FIEEC, avec notamment le GIMELEC, l'AFDEL, l'industrie mécanique et des Centres de recherche, ont fondé l'Alliance pour l'industrie du futur.

➔ MISSION

La mission de l'Alliance est de soutenir les évolutions de l'industrie dans la modernisation de leur outil de production, la transformation de leur modèle économique, leur organisation, la mise en œuvre des technologies nouvelles (numérique, impression additive, robotique...) et une meilleure prise en compte des valeurs humaines et des aspects environnementaux et sociétaux.

➔ RÔLE DE LA FÉDÉRATION

La Fédération entend apporter, en lien étroit avec ses adhérents, une expertise et une coordination sur les différents travaux de l'Alliance en matière de normalisation ou encore de formation par exemple, deux sujets pour lesquels une approche collective est à privilégier.

EN EUROPE :

« ADVANCED MANUFACTURING »

➔ DÉCLINAISON EUROPÉENNE

La FIEEC est pleinement mobilisée au sein de son organisation européenne, ORGALIME, dans le cadre des travaux sur le thème « *Advanced manufacturing* ». Cette présence active est essentielle pour assurer une cohérence avec les travaux menés en France et porter directement nos propositions à la Commission européenne.

➔ POSITION PAPERS

A ce titre, le groupe de travail a déjà réalisé deux *position papers*, l'un sur l'économie de la donnée (février 2015), l'autre sur le Marché unique du numérique et le Marché intérieur des produits et des services (septembre 2015).

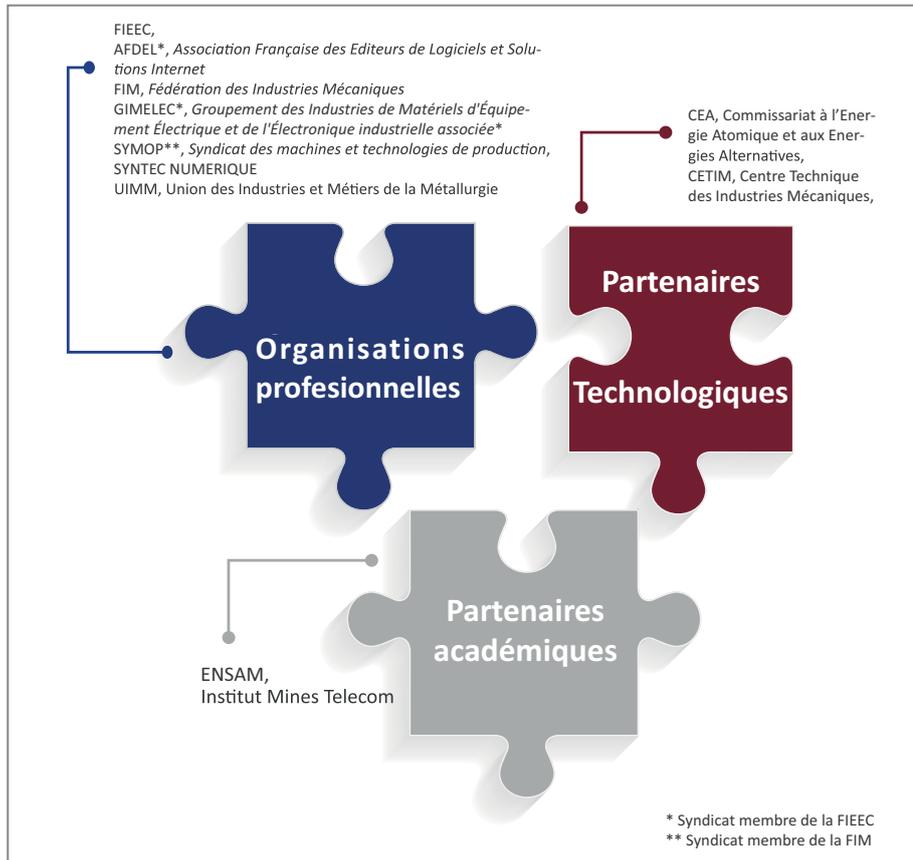
➔ ACTIONS À VENIR

ORGALIME va poursuivre ses actions en particulier concernant la normalisation, la protection et la propriété des données, la cybersécurité. Des rendez-vous politiques à haut niveau (Vice-présidents de la Commission, Commissaires, DG Connect) font partie des priorités à venir.

L'ALLIANCE POUR L'INDUSTRIE DU FUTUR

Présentation de la composition, des membres, de son organisation

La FIEEC est un membre fondateur de cette association, au côté d'autres membres répartis en trois collèges :



« Le rôle de l'Alliance est d'organiser et de coordonner au niveau national les initiatives, projets et travaux pour la modernisation et la transformation de l'industrie en France. Son action sera mise en œuvre en collaboration avec les régions. Elle sera relayée dans les territoires par des plateformes spécifiques qui s'appuieront sur les réseaux des membres de l'Alliance, les collectivités et les pôles de compétitivité pour accompagner les PME industrielles au plus près du terrain. »

Source : Communiqué de presse de l'Alliance pour l'Industrie du futur, 20 juillet 2015

Deux vice-présidents de la FIEEC, Gérard Matheron et Joseph Puzo, participent donc aux réunions plénières du Conseil d'administration de l'Alliance.

Dans le cadre de l'alliance pour l'industrie du futur, 6 axes de travail ont été mis en place, et donnent déjà lieu à des réunions régulières :

- Offre technologique de l'industrie du futur – développer les technologies de production de demain ;
- Labellisation et valorisation de l'offre industrie du futur existante;
- Vitrines de l'usine du futur ; communication ; mobilisation des entreprises ;
- Accompagnement de l'industrie du futur dans les territoires
- Normalisation ;
- Homme et travail dans l'industrie du futur ; formation, métiers, compétences.



Philippe Darmayan
Président Alliance Industrie du Futur

BATIMENT

Dans un contexte économique difficile et face aux importantes mutations en cours (urbanisation, vieillissement de la population, changement climatique, ...), les bâtiments demeurent au centre des enjeux économiques, environnementaux et sociétaux.

Les solutions, équipements et systèmes développés par notre profession sont clés et répondent à de fortes attentes des citoyens : assistance à l'autonomie, maintien à domicile, télésanté, confort, sécurité.

D'un point de vue environnemental, les solutions d'efficacité énergétique active offrent de nouvelles opportunités en termes de réduction des émissions de CO₂

et de consommation des ressources naturelles grâce à une gestion fine de l'énergie. La reconnaissance dans la Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte des solutions d'efficacité énergétique active pour les rénovations témoigne de la performance des technologies de la profession.

Il est aujourd'hui primordial d'intégrer les nouvelles technologies de l'énergie et du numérique pour répondre aux nouveaux usages et faire entrer le bâtiment dans le 21^{ème} siècle. Dans cet objectif, la FIEEC est pleinement engagée pour sensibiliser largement aux enjeux de développement durable dans les bâtiments et aux outils disponibles pour y répondre,



améliorer la surveillance du marché sur les produits contrefaisants ou non conformes, définir une offre de financement adaptée aux nouvelles technologies et adresser les besoins en compétences de la filière du bâtiment.



Sophie BRETON

Membre Bureau FIEEC
Présidente IGNES

UN TRAVAIL PROSPECTIF ET AMBITIEUX

➔ THÉMATIQUES

De nombreuses thématiques (maquette numérique, efficacité énergétique, performance environnementale des bâtiments, bâtiments à énergie positive, ...) sont aujourd'hui de première importance. Afin d'optimiser notre coordination et notre capacité collective à peser dans les décisions, la Fédération a créé au sein de la profession un Comité de liaison consacré ce sujet majeur.

➔ MAQUETTE NUMÉRIQUE

Un groupe de travail consacré à la maquette numérique est également constitué au sein de la fédération, afin d'œuvrer à la reconnaissance de la filière et des initiatives existantes dans les travaux gouvernementaux visant à structurer l'usage du numérique par la filière du bâtiment.

➔ DONNÉES PERSONNELLES

Le partenariat avec la CNIL sur la protection des données personnelles dans le bâtiment s'est poursuivi en 2015 dans le domaine de la silver économie.

UNE PRESENCE ACCRUE DANS LES INSTANCES DE LA FILIERE

➔ CSCEE

Témoignage de la reconnaissance de la place centrale de nos industries, la Fédération siège au sein du Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Énergétique nous permettant de garantir la bonne prise en compte des enjeux pour notre profession en lien avec l'ensemble des acteurs du bâtiment.

➔ INSTANCE DU BÂTIMENT

Nos industries sont également représentées au sein du Plan Bâtiment durable, du Plan de transition numérique du bâtiment et du COSEI, ce qui nous permet d'être force de propositions en ces domaines.

➔ SILVER ECONOMIE

Enfin, la FIEEC participe au Comité de filière Silver économie depuis 2013. Le nouvel élan donné au comité en septembre dernier permettra de monter collectivement en puissance pour répondre aux enjeux du vieillissement de la population.

EFFICACITE ENERGETIQUE

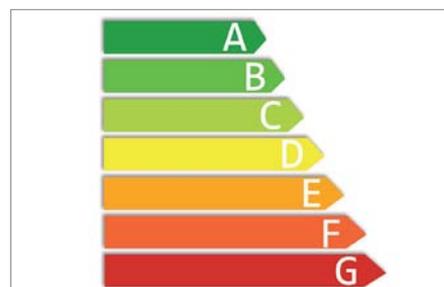
La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) vise à engager la France dans un modèle de développement fondé sur l'efficacité énergétique, la diversification des sources d'énergie et l'efficacité des ressources.

La profession s'est investie durant plus de 18 mois sur ce dossier majeur afin d'assurer une place fondamentale à l'efficacité énergétique qui apporte des solutions aux enjeux climatiques, économiques et sociaux.

Avec des objectifs ambitieux de politique énergétique et climatique, la France s'est ainsi dotée d'un cadre d'action pour les entreprises, les citoyens, les

territoires et l'Etat en termes de réduction des consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre notamment. Il est dorénavant primordial que les mesures d'application soient à la hauteur de ces objectifs en assurant une utilisation efficace de l'énergie dans tous les secteurs et en particulier dans les bâtiments et les transports ainsi qu'un développement des énergies renouvelables privilégiant les dynamiques territoriales.

Au plan européen, un nouveau marché de l'énergie en cours de construction afin de transformer le système énergétique de l'Union européenne en tirant pleinement parti des technologies innovantes à faible carbone et d'efficacité



énergétique. L'Europe entend également apporter une nouvelle approche *bottom-up* plaçant le consommateur au cœur des enjeux et de la maîtrise des consommations d'énergie.



Benjamin AZOULAY
Membre Bureau FIEEC
Président Synd. de
l'Éclairage

LA GESTION ACTIVE DE L'ENERGIE RECONNUE DANS LA LOI

➔ GESTION ACTIVE DANS LA LTECV

La profession s'est mobilisée pour permettre que soit intégrée dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, une obligation de mettre en œuvre des dispositifs de gestion active de l'énergie dans certaines catégories de bâtiment.

➔ DÉCRETS À VENIR

La gestion active est ainsi explicitement reconnue comme élément essentiel de réduction des consommations d'énergie. Un décret d'application doit maintenant venir préciser les modalités de mise en œuvre de cette obligation.

PROCHAINE ETAPE INDISPENSABLE: LA MESURE DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE REELLE

➔ OBSERVATOIRE

La profession travaille à la création d'un observatoire de l'efficacité énergétique à l'échelle nationale, en partenariat avec les pouvoirs publics, dont la vocation sera de recueillir et analyser les consommations réelles d'énergie dans les bâtiments neufs d'une part et dans les bâtiments rénovés d'autre part.

➔ PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE RÉELLE

Cet observatoire permettra d'aller au-delà des calculs conventionnels pour orienter les politiques publiques réglementaires et fiscales.

SURVEILLANCE DES MARCHES

Dans un environnement de plus en plus concurrentiel et international, la mise sur le marché de matériels contrefaisants et/ou non-conformes se développe et concerne aussi bien les consommateurs que les professionnels. L'accroissement des innovations et des applications numériques ne fait que renforcer ce phénomène préoccupant.



En échappant aux contrôles et respect des normes, de telles pratiques représentent de réels dangers et sont potentiellement dramatiques dans la mesure où la sécurité des utilisateurs est mise en cause avec notamment des risques d'incendie ou d'électrocutions.

Elles infligent à la chaîne économique un préjudice important pour l'ensemble des industries concernées puisqu'elles représentent une concurrence déloyale en raison de la différence de coût des produits qui s'affranchissent des règles. Elles sont une atteinte au droit à la propriété intellectuelle et industrielle. Au-delà, ces produits

nuisent à l'image de la profession dans son ensemble. Les retombées négatives en termes de croissance et de créations d'emplois sur nos territoires sont ainsi importantes.

Face à l'absence de garanties suffisantes offertes notamment par le marquage CE, la profession mène contre cette criminalité économique toute une série d'actions pour lutter contre ces pratiques et pour le bénéfice de la société dans sa globalité.



Richard CHERY
Président Commission Contrefaçon et Surveillance du marché
Président FGME

UNE VOLONTE SANS FAIBLE DE CONTRIBUER A LA SURVEILLANCE DU MARCHÉ

UNE SENSIBILISATION MAJEURE DE TOUTES LES PARTIES PRENANTES

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE

Une analyse poussée de la faisabilité juridique d'un dispositif de surveillance du marché associant les pouvoirs publics et des acteurs privés (industrie, consommateurs) est en cours de réalisation.

ECHANGES AVEC LES AUTORITES

En parallèle, les échanges s'intensifient avec les fraudes (DGCCRF) et les douanes (DGDDI) afin de déterminer les marges de manœuvre de nos industries pour participer plus efficacement à la lutte contre les produits contrefaisants et/ou non-conformes.

SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

Les travaux sont primordiaux dans l'optique d'aboutir à une surveillance du marché susceptible de renforcer la sécurité des utilisateurs et de garantir une concurrence saine et loyale entre les acteurs économiques français, européens et internationaux.

INFORMER

Conscient de la nécessité de renforcer toujours davantage l'information des industriels, de l'administration et des utilisateurs, notre profession a initié différentes actions de poids :

- rencontres régulières avec les industriels du bâtiment et du monde de l'assurance ;
- parution début d'année 2016 d'un Vademecum sur la lutte contre la contrefaçon ;
- Organisation à venir d'un colloque sur la lutte contre la contrefaçon et les produits non-conformes.

CHARTRE FIEEC - FFB - FIM

Symbole de l'engagement de nos industries (FIEEC) au côté de celles du bâtiment (FFB) et de la mécanique (FIM) la charte sur la loyauté des marchés signée au salon Bâtiment en novembre.



FORMATION / ATTRACTIVITE DES METIERS

La complémentarité des technologies électroniques, électriques et numériques a profondément modifié les attentes et les besoins des entreprises en termes de formation car elle oblige à repenser les métiers.

Notre profession s'investit dès lors avec détermination pour préparer les formations, ajuster les diplômes et attirer les nouveaux talents. Il est en effet primordial d'anticiper les nouveaux besoins



afin de compléter ou créer les formations aux métiers de demain. La FIEEC travaille, en lien étroit avec l'UIMM, à la mise en œuvre de cette anticipation et de cet ajustement (bac pro, licences professionnelles ...).

Le potentiel de création d'emplois de nos industries est estimé entre 30 000 et 50 000 à l'horizon 2020. Afin de pourvoir ces emplois, notre profession renforce l'attractivité des métiers auprès des jeunes. La France bénéficie de formidables atouts en matière de formation d'ingénieurs de premier plan. Ce savoir-faire vient d'ailleurs de se renforcer avec le rapprochement opéré par Centrale et Supélec. L'APIE,

qui réunit les différents syndicats de la branche électronique de la FIEEC, a par ailleurs entrepris un important travail visant à créer un observatoire des métiers de l'électronique.

Le défi est donc de taille : maintenir l'excellence et le rayonnement de nos industries tout en garantissant l'adéquation entre les formations et les attentes de la profession.



Jean-Pierre QUEMARD
Vice-président FIEEC
Président ACN

OBJECTIF ... EMPLOIS

➔ FIBRE OPTIQUE : BESOINS

Le déploiement de la fibre optique mobilisera à lui seul près de 20 000 emplois d'ici à 2020. C'est pourquoi la FIEEC est membre d'« Objectif fibre » dont l'objectif est d'œuvrer au déploiement de la fibre optique sur nos territoires.

➔ FIBRE OPTIQUE : FORMATION

Face au défi de l'ajustement des formations, « Objectif fibre » identifie en amont les besoins en formation en cours et à venir pour permettre à cette filière en pleine expansion de délivrer son plein potentiel en termes d'emplois.

➔ LIEN AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

En lien avec l'UIMM, la Fédération garantit par ailleurs la bonne liaison entre les cursus et les besoins des entreprises en perpétuel mouvement afin de mettre un terme à l'aberration des emplois non-pourvus.

« CLASSE EN ENTREPRISE » : UNE BONNE PRATIQUE À DÉCOUPLER

➔ CLASSE EN ENTREPRISE

Initié par la FIEEC en 2009 et déployé avec succès au niveau national depuis 2011, le concept « Classe en entreprise » permet à une classe entière de collège de passer trois jours dans une entreprise. Les élèves et leur professeur s'installent dans une salle de réunion et disposent d'un emploi du temps rythmé entre enseignement traditionnel et découverte des métiers.

➔ SEMAINE DE L'INDUSTRIE

Ce concept innovant qui vise à permettre aux entreprises de renforcer l'attractivité de leurs métiers a été déployé dans le cadre des éditions successives de la Semaine de l'Industrie depuis 2011. L'année dernière plus de 150 entreprises du secteur ont ouvert leurs portes et contribué ainsi à renforcer l'attractivité de nos professions vis-à-vis des jeunes.

ECONOMIE CIRCULAIRE

Tant au plan européen qu'au plan français, les attentes des pouvoirs publics et de la société civile sont grandes concernant l'utilisation efficace des ressources, l'information environnementale, la limitation des substances dangereuses ou l'amélioration des performances de recyclage des produits en fin de vie.

L'économie circulaire tend à dépasser le modèle linéaire actuel qui consiste à produire - consommer - jeter. Elle prône une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et vise le réemploi, la réutilisation ou à défaut



le recyclage des déchets afin de conserver leurs matières premières secondaires et de créer à nouveau de la valeur.

L'efficacité des ressources est perçue par notre profession comme une opportunité pour rationaliser des réglementations en silo. Notre volonté est de

contribuer à définir des réponses pragmatiques, efficaces, fondées sur une approche en cycle de vie, et garantissant une saine concurrence entre les acteurs économiques.

Ainsi notre profession s'investit fortement dans les travaux gouvernementaux et européens sur ces différents axes.



François FRISQUET
Membre bureau
FIEEC
Président UNICLIMA

MAINTENIR L'EFFICACITE DES FILIERES DE RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR

➔ FILIÈRE DEEE

L'implication des producteurs est fondamentale et leur rôle primordial pour qu'une filière opérationnelle comme celle des déchets d'équipements électriques et électroniques soit la plus performante possible.

➔ RÉAGRÈMENT DES ÉCO-ORGANISMES

Défendant les principes de transparence, d'équité et de concertation entre tous les acteurs, la FIEEC s'est investie tout au long de l'année dans les différents travaux de réagrément des éco-organismes DEEE, piles et accumulateurs en fin de vie et déchets d'emballages ménagers, mais aussi dans les projets de révision de la gouvernance des filières de responsabilité élargie du producteur.

LA LOI RELATIVE A LA TRANSITION ENERGETIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE

➔ TRAJECTOIRE

La loi fixe la trajectoire d'économie circulaire de la France à l'horizon de 10 ans.

➔ UN PILIER DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La « transition vers une économie circulaire » est reconnue comme l'un des 5 piliers du développement durable. La fédération a œuvré lors des débats parlementaires pour que les mesures d'économie circulaire prévues dans la loi soient cohérentes avec les enjeux industriels et les initiatives en cours, en particulier au plan européen s'agissant de l'efficacité des ressources.

➔ LUTTE CONTRE LES PRATIQUES ILLÉGALES

La profession approuve l'inscription dans la loi de la lutte contre les pratiques illégales de traitement et d'exportation des déchets comme levier majeur pour l'économie circulaire.

CONSOMMATION DURABLE

Les attentes des consommateurs concernant la durée de vie des produits et l'impact de ces derniers sur l'environnement n'ont eu de cesse de s'accroître ces dernières années.

Notre profession est fortement engagée pour apporter des réponses concrètes à ces attentes et a fait de la consommation durable un axe majeur de ses travaux.

Soucieux de traiter ces préoccupations avec l'ensemble de ses partenaires professionnels, mais également en prise directe avec les consommateurs, la FIEEC siège au Conseil National



de la Consommation (CNC). Ces échanges, toujours très enrichissants, permettent de prendre connaissance de la vision des consommateurs sur des thèmes très précis et d'apporter des éclairages sur les contraintes des professionnels.

Dans le prolongement de la Réflexion stratégique initiée en 2014, la Fédération a poursuivi

ses réflexions prospectives sur les marchés d'avenir. Le marché des objets connectés dont le potentiel d'emplois et de croissance est empli de promesses fait l'objet d'une attention particulière. La créativité de nos industries alliée à notre savoir-faire en matière d'innovation confère à la France de sérieux atouts dans la conquête de ce nouveau marché en plein développement.



Gérard SALOMMEZ
Vice-président FIEEC
Président GIFAM

UN LIEN ÉTROIT AVEC LES CONSOMMATEURS

➔ DURABILITÉ DES PRODUITS

En 2015, la FIEEC a assuré le pilotage du Groupe de travail du CNC sur la durabilité des produits. Ce rapport a permis d'identifier les différents leviers susceptibles notamment de garantir une bonne information du consommateur tout en condamnant de manière non-équivoque toute pratique en lien avec l'obsolescence programmée.

➔ DONNÉES PERSONNELLES

En fin d'année, la FIEEC a également été nommée rapporteur d'un autre Groupe de travail du CNC, sur la question des données personnelles (Cf. Confiance numérique).

LOI « HAMON » / « LOI ROYAL » : UNE VIGILANCE PERMANENTE

➔ PIÈCES DÉTACHÉES

La Fédération a activement participé, en lien avec la DGCCRF, à l'élaboration du décret relatif à l'information du consommateur sur la disponibilité des pièces détachées (suite loi « Hamon »). Ce travail de fond a permis de conserver une certaine souplesse, indispensable à nos secteurs, dans la mise en œuvre de cette obligation.

➔ OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE

L'implication de la FIEEC lors de l'examen de la loi « Royal » sur la transition énergétique a abouti à une définition de l'obsolescence programmée équilibrée et à éviter toute obligation d'affichage sur la durée de vie des produits, qui au niveau national n'aurait eu aucun sens aussi bien pour le consommateur que pour les entreprises.

RELATIONS COMMERCIALES

La mise en œuvre d'un cadre légal adapté pour les relations commerciales (fournisseurs – grossistes / fournisseurs – grande distribution) est indispensable pour garantir des négociations équilibrées permettant le développement de l'ensemble de la chaîne de valeur.



Face à la multiplication des lois ces vingt dernières années, notre profession a toujours été soucieuse de veiller à l'élaboration d'un dispositif législatif sécurisé pour les entreprises. Dans cette optique, la FIEEC est force de propositions et a noué de forts liens avec le Gouvernement, le Parlement et l'administration (DGCCRF, DGE...).

Notre profession est fortement impliquée dans les travaux menés par la Commission d'examen des pratiques commerciales (CEPC), dont elle est un membre historique, et apporte son expertise lors des échanges avec l'ensemble des filières concernées.

Alors que les modes alternatifs de règlement amiable des litiges connaissent un fort essor, la Fédération est favorable au développement de la médiation inter-entreprises dans notre profession. Cet outil permet de préserver la relation de confiance entre les acteurs et de résoudre efficacement d'éventuels différends.



Alain MILLET

Président de
la Commission
juridique FIEEC
AFNUM

PARTICIPATION À L'ÉLABORATION D'UN CADRE LÉGAL ADAPTÉ ET SÉCURISÉ

➔ OBTENTION D'UN RÉGIME SPÉCIFIQUE ADAPTÉ

En lien avec la CGI (Confédération du Commerce de Gros et International) et la FIM (Fédération des Industries de la Mécanique), notre Fédération a obtenu la consécration, dans la loi « Macron » d'un régime spécifique et adapté aux relations entre fournisseurs et grossistes.

➔ LIAISON AVEC LES AUTORITÉS

En parallèle, notre profession multiplie les échanges avec le médiateur inter-entreprises, la DGCCRF et la DGE sur les évolutions du cadre législatif et sur la nature des difficultés les plus fréquemment rencontrées par les professionnels de nos secteurs.

PORTER LES BONNES PRATIQUES DE NOS SECTEURS

➔ BONNES PRATIQUES

La Fédération promeut les bonnes pratiques de la profession en matière de relations commerciales par le biais de canaux multiples : guides, fiches pratiques, événements à vocation informative organisés avec les acteurs clés...

➔ CEPC

Dans cette perspective, elle participe également activement aux travaux de la CEPC qui ont aussi vocation à faire émerger ces dernières. Dans le cadre de cette instance, notre profession a contribué, en 2015, à la rédaction de 24 avis de la CEPC publiés, et s'investira très prochainement dans les réflexions d'un groupe de travail relatif à l'évolution du prix tarif en cours d'année.

CONFIANCE NUMERIQUE



La protection des données personnelles et la fiabilité des échanges constituent deux conditions fortes pour l'essor du numérique. Instaurer la confiance numérique est en effet nécessaire pour permettre le développement des nouveaux usages : objets connectés, domotique...

Nos industries en ont pris la juste mesure et développent des solutions et des outils de cybersécurité assurant la sécurité

des informations et des réseaux, ainsi que leur capacité à résister aux attaques de toute nature. L'excellence de la France en la matière offre au pays un avantage compétitif majeur sur ce pilier de la transition numérique. Alliées aux logiciels et aux systèmes électroniques, des infrastructures très haut débit fixe et mobile, sûres, de qualité, pérennes et déployées massivement, sont en effet indispensables pour permettre le bon fonctionnement des nouveaux usages numériques.

La protection des données personnelles est également un fondement de cette transition. Notre profession a tissé depuis plusieurs années un étroit partenariat avec la CNIL afin d'offrir à l'utilisateur la meilleure garantie

possible quant aux traitements de ses données personnelles. Ces dernières ne peuvent ainsi être utilisées qu'après l'accord express de l'utilisateur et avec une finalité précise et connue.

Notre profession milite ainsi en faveur des concepts de « *security by design* » - les produits doivent être sécurisés dès leur conception – et de « *privacy by design* » - prise en compte dès la conception des aspects liés à la protection de la vie privée et des données à caractère personnel.



Patrick BERTRAND
Vice-président FIEEC
AFDEL

LES DONNÉES PERSONNELLES : TRANSPARENCE ET INFORMATION

LA CYBERSÉCURITÉ : FIABILITÉ DES ÉCHANGES

➔ PACK DE CONFORMITÉ FIEEC/CNIL

La déclinaison du partenariat de notre profession avec la CNIL s'est poursuivie en 2015. Après les « *smart grids* », un nouveau pack de conformité est en cours d'élaboration dans le domaine de la silver économie.

➔ RAPPORT CNC SUR LES DONNÉES

La FIEEC a également travaillé à l'élaboration d'un rapport du Conseil National de la Consommation (CNC) sur la protection des données personnelles des consommateurs. L'objectif de ces travaux a été de rédiger des recommandations visant à améliorer la transparence et l'information des consommateurs. Ce rapport éclairera les parlementaires sur les enjeux en présence dans le cadre de l'examen du projet de loi de Mme Lemaire pour une République numérique.

➔ CRÉATION DU CICS

Avec le GICAN, le GICAT et le GIFAS, la FIEEC est à l'origine de la Filière Nationale de la Sécurité et a fondé en 2013 le Conseil des Industries de la Confiance et de la Sécurité afin de faire face aux enjeux pour notre pays en termes de souveraineté et de résilience. Cet engagement fort permet de porter efficacement et de manière unifiée la voix de l'industrie : structuration de la normalisation française dans le domaine, actions à l'export avec l'organisation de journées à l'étranger en coopération avec Business France...

➔ DÉCLINAISON EUROPÉENNE

La FIEEC participe également à la *Task force* d'ORGALIME qui a pleinement apporté son expertise en matière de cybersécurité dans le cadre de la position sur le Marché unique du numérique.

NORMALISATION



L'histoire de notre profession met en lumière l'importance de la normalisation. L'électricité a en effet été la première filière industrielle à mettre en place une structure pour mener des travaux de normalisation, l'Union des syndicats de l'électricité (USE), créée en 1907. Au sein de notre profession, l'activité de normalisation a toujours conservé ses valeurs fortes que sont son dynamisme, son caractère résolument tourné vers les enjeux internationaux, au service de l'industrie, la norme étant un moyen à la disposition des entreprises

pour gagner des marchés. Le secteur s'est progressivement élargi à l'électronique, et il couvre aujourd'hui l'ensemble des électrotechnologies, incluant le secteur du numérique.

Afin de bien intégrer le complémentarité de ces technologies, la normalisation se conçoit désormais dans une approche « systèmes ». L'intégration du volet digital est ainsi en enjeu stratégique afin que la normalisation continue de remplir son rôle d'outil stratégique adapté aux nouveaux besoins des entreprises et aux nouveaux marchés tout en assurant un haut niveau de sécurité pour les utilisateurs (professionnels comme consommateurs) et le respect des mêmes règles par l'ensemble des acteurs économiques. En cela, la normalisation représente un enjeu

vital pour la compétitivité de nos entreprises.

C'est pourquoi, la priorité de la profession est de maintenir des structures de normalisation compétitives et efficaces en réponse aux besoins de la profession. Cela passe en premier lieu par la défense et la promotion de l'outil français de normalisation, mais aussi par une présence accrue dans les instances européennes et internationales. C'est pourquoi nos industries sont les principaux contributeurs des travaux internationaux menés par le CENELEC et l'IEC.



Dominique BECK
Président CFTP
IGNES

LE RENFORCEMENT D'UNE STRATÉGIE DE NORMALISATION

➔ NORMALISATION ÉLECTROTECHNIQUE

Notre industrie est la principale partie prenante de la normalisation électrotechnique. La FIEEC a ainsi élaboré en 2015 une cartographie des postes stratégiques au niveau européen ou international.

➔ NOUVEAUX BESOINS DE NORMALISATION

La profession s'est en outre clairement positionnée en 2015 dans les groupes de travail nationaux, européens et internationaux traitant de thématiques à fort enjeu industriel et générant de nouveaux besoins de normalisation (interopérabilité, système...).

➔ COS « ELECTROTECHNOLOGIES » DE L'AFNOR

La Fédération a également fortement contribué à l'élaboration des orientations 2015 et 2016 du COS Electrotechnologies de l'AFNOR et formulé des recommandations pour améliorer le modèle économique de la normalisation électrotechnique.

UNE FORTE IMPLICATION SUR LES NOUVEAUX ENJEUX

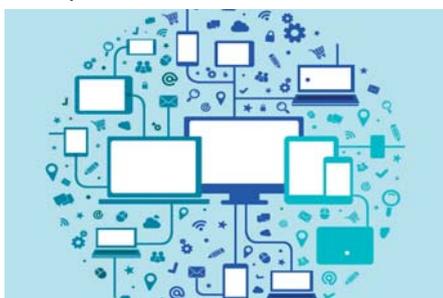
➔ TRAVAUX DE LA CEI

En 2014 et 2015, trois Comités Systèmes ont été mis en place à l'IEC : « *Smart Energy* », « *Active Assisted Living* » et « *Electrotechnical Aspects of Smart Cities* ». Ces Comités systèmes ont pour objectif de renforcer l'approche système dans les travaux de normalisation. Notre profession s'est pleinement impliquée dès leur origine dans ces nouveaux enjeux de normalisation.

➔ VISION DU SYSTÈME FRANÇAIS DE NORMALISATION

Le rapport de la Déléguée interministérielle aux normes, publié début 2015, analyse les faiblesses du système français de normalisation et fait ressortir des voies d'amélioration. Notre profession, qui a apporté ses réflexions, partage pleinement le constat ainsi que la vision affichée dans le rapport. Nos industries affirment leur volonté de promouvoir la normalisation comme levier d'influence et de compétitivité pour contribuer à l'amélioration de la performance du système français de normalisation.

L'innovation tient une place centrale face aux défis de la transition énergétique et de la transformation numérique. Elle permet d'apporter de nouvelles réponses aux besoins des citoyens, des entreprises, de l'administration et plus généralement du pays tout en constituant une source déterminante de croissance et d'emplois.



Sous ses multiples formes, l'innovation est le poumon des électrotechnologies. On la trouve dans la création de nouveaux produits, dans les processus de fabrication, dans le design, dans les matériaux ou encore dans les modes de financement...

Nos industries soutiennent l'innovation sous toutes ses formes et favorisent le rapprochement entre le monde industriel et celui de la recherche. Il est en effet primordial que de la recherche découlent des applications pratiques au sein des entreprises. Il est cependant primordial de développer les

outils qui permettront d'assurer efficacement le financement de l'innovation afin de garantir son déploiement et son accès par le plus grand nombre. C'est pourquoi la Fédération a soutenu la mise en place de fonds permettant d'accompagner au mieux les entreprises dans leur quête de financement.



Joseph PUZO
Vice-président FIEEC
ACSIEL

RÉCOMPENSER LES CHERCHEURS CRÉATEURS D'EMPLOIS

➔ PRIX FIEEC DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE

Notre profession a mis en place depuis 2011 le Prix de la Recherche Appliquée - en partenariat avec l'association des Instituts Carnot, le F2I, la BPI France, CentraleSupélec, l'ANR, le Club Rodin et l'entreprise Axon Cable – afin de rapprocher deux mondes trop éloignés : celui des chercheurs académiques et celui des PME-ETI. En effet, la diffusion des fruits de la recherche vers les entreprises doit être amplifiée. Il est primordial que les chercheurs visent l'industrialisation de leurs travaux.

➔ CHERCHEURS RÉCOMPENSÉS

Ce prix récompense ainsi chaque année trois chercheurs dont les projets technologiques ont été industrialisés sur le territoire français dans une PME-ETI, ont générés de l'activité et ont créés des emplois. L'année 2015 a marqué la 5^{ème} édition de ce prix, signe de sa longévité et de la reconnaissance de son importance.

LA CRÉATION DE FONDS ADAPTÉE AUX BESOINS DE LA PROFESSION

➔ FIMIIEC

Le FIMIIEC a été créé par la FIEEC et quatre syndicats au côté de la BPI, du Crédit Agricole, des Banques Populaires et divers investisseurs (AG2R, Malakoff, Apicil). Il a été lancé dans l'objectif d'accompagner les industriels dans leur croissance et l'amélioration de leur compétitivité. Sur un total de 45 millions, près de la moitié du montant total souscrit, a été investie dans sept sociétés représentant différents métiers de la FIEEC.

➔ PARTICIPATION AUX INSTANCES

La Fédération a maintenu en 2015 sa participation active dans divers instances (MEDEF, GFI, observatoire du financement des entreprises, ...) traitant des problématiques de financement et proposant des solutions. Elle est ainsi notamment présente au F2i, fonds de dotation qui subventionne des projets favorisant les liens entre le monde de la recherche et de l'éducation et celui des PMI.

EUROPE / PARTENARIAT FRANCO-ALLEMAND

Pour faire collectivement face à la mondialisation, le développement d'une stratégie industrielle ambitieuse à l'échelle européenne est une nécessité absolue. Tous les secteurs de l'industrie doivent être mobilisés dans cet objectif. C'est ensemble, par notre capacité d'action collective et nos synergies, que nous pourrions améliorer la compétitivité de notre industrie pour la croissance et l'emploi.



Notre profession promeut ainsi un cadre juridique et économique en phase avec le renforcement de la compétitivité sur le territoire européen et déployé autour des grands marchés d'avenir : efficacité énergétique, mobilité, confiance numérique... En complément de nos contributions au sein du Medef et du GFI, notre participation accrue aux différents travaux menés par notre organisation européenne, ORGALIME, traduit la volonté de la FIEEC d'apporter son expertise sur l'ensemble des travaux européens, tant réglementaires que normatifs, impactant notre profession.

Dans ce cadre, l'étroit partenariat que la Fédération entretient avec

son homologue allemand le ZVEI est essentiel car il permet de peser efficacement sur les décisions concernant nos industries. Les travaux allemands et français sur l'industrie du futur témoignent notamment de notre vision partagée et de nos enjeux communs.

Les échanges sur ce thème majeur se poursuivront en 2016 avec un événement consacré au partenariat FIEEC-ZVEI en présence des Présidents des deux organisations.



Gérard MATHERON
Vice-président FIEEC
Président ACSIEL

LA FIEEC, AU CŒUR DE L'AGENDA EUROPÉEN

➔ ORGALIME

L'année 2015 a été consacrée au niveau européen à la déclinaison des grandes priorités de la Commission européenne, notamment, le Marché unique du numérique, l'Union de l'énergie et le plan d'investissement pour l'Europe. En lien avec son association européenne Orgalime, la FIEEC s'est pleinement investie en particulier dans le suivi de la stratégie numérique européenne, le paquet « Transformer le système énergétique européen » ainsi que le Fonds européen d'investissement stratégique.

➔ RÉPONSES AUX CONSULTATIONS EUROPÉENNES

La FIEEC a également poursuivi ses actions d'influence en répondant à plusieurs consultations, comme sur l'évaluation de la Directive « Performance énergétique des bâtiments ». Plusieurs outils à destination des fabricants ont enfin été développés, tels que le guide Orgalime sur la Directive « Infrastructures pour carburants de substitution ».

UNE PRÉSENCE RENFORCÉE À BRUXELLES

➔ PARLEMENTAIRES EUROPÉENNES

Au cours de cette année, la FIEEC a renforcé son partenariat avec les décideurs français et européens. Notre profession a ainsi rencontré une dizaine de parlementaires européens et leurs collaborateurs pour leur présenter la réflexion stratégique, la vision d'Orgalime sur les principales politiques européennes et les travaux sur « *Advanced Manufacturing* ».

➔ COMMISSION

Avec ORGALIME, notre profession a également accru sa visibilité auprès des principales directions générales de la Commission européenne (DG Grow, DG Connect, DG Environnement...) à l'occasion de rencontres régulières avec ces acteurs.

➔ SGAE

Des rendez-vous réguliers ont enfin été organisés avec le Secrétariat Général aux Affaires européennes (SGAE) afin de porter nos messages auprès des instances françaises intervenant dans les processus de décisions communautaires.



La simplification des procédures du commerce international, à l'importation comme à l'exportation, s'est rapidement imposée comme un enjeu majeur afin de renforcer la compétitivité de nos industries et l'attractivité de notre pays.

Dans cette optique, la FIEEC est mobilisée pour obtenir l'ouverture effective des marchés étrangers, ainsi que la simplification notamment des formalités douanières pour faciliter les échanges. Ces axes constituent les deux piliers de l'action de la profession.

La tenue d'une veille réglementaire complète et quotidienne est devenue stratégique pour nos entreprises avec l'analyse de plus de 30 000 pages de journaux officiels français et communautaires et la diffusion des notes d'information qui en résulte pour diffuser au mieux

l'information, avec en cas de besoin les interventions nécessaires.

Autre défi de taille, la défense des intérêts de nos industries au fil de l'eau mobilise pleinement la Fédération : blocage ou nouvelles formalités administratives mises en œuvre par certains pays sans information préalable, grands chantiers français ou européens.



Dominique IZAMBERT
Président CRDPCI
SIEPS

UNE ACTION RÉVOLUE AU SERVICE DE LA SIMPLIFICATION

➤ SIMPLIFICATION DES FORMALITÉS

La Fédération milite en faveur de la **simplification** des formalités du commerce extérieur, leur **amélioration** pour laquelle elle est force de propositions et leurs **dématérialisations**, avec des interventions et contributions à ces travaux pour la défense des intérêts de nos industries et sans transfert de charge et de responsabilité vers ces dernières.

➤ ACTIONS RÉALISÉES

De fortes actions ont ainsi été menées pour l'extension de l'auto-liquidation de la TVA à l'importation, de la dématérialisation des demandes de licence d'exportation pour les matériels de Défense (SIGALE) et double usage (EGIDE) et leur connexion à DELTA pour éviter les ressaisies papier et gagner ainsi du temps. Leur intégration dans le Guichet national unique, dont la Fédération a obtenu l'accès gratuit pour y effectuer en ligne toutes les formalités requises par 17 administrations, est également primordiale.

DES PARTENARIATS POUR PORTER COLLECTIVEMENT NOS POSITIONS

➤ PARTENAIRES AVEC LES AUTORITÉS

Notre profession a développé un fort partenariat avec les administrations clefs du commerce extérieur dont la DGD, la DGE(SDBU), l'ANSSI, la DGA, la DAS, la Commission européenne,.... et leur sert de relais. Cette sphère d'influence permet de garantir la bonne prise en compte des préoccupations de nos industries lors des évolutions en cours (règles d'origine, nouveau Code des douanes...) et des négociations internationales.

➤ RENDEZ-VOUS D'INFORMATION

Des grands rendez-vous sont organisés afin d'échanger avec nos partenaires sur ces sujets. Un événement a ainsi eu lieu sur le thème « Vers une simplification des procédures d'exportation ? » le 13 octobre 2015 afin d'échanger avec les responsables du Ministère de la défense (DGA), de la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI), du Service interministériel des biens à double usage (SDBU) et une centaine d'entreprises.

LES MOMENTS CLÉS DEPUIS NOVEMBRE 2014

25 novembre 2014
Présentation du
rapport stratégique



19 février 2015
FRANÇOIS BROTTE,
Président de la Commission
des affaires économiques de
l'Assemblée nationale

29 avril 2015
LAURENT FABIUS, Ministre
des Affaires Etrangères

20 mars 2015
ETIENNE GUYOT, Préfet et
Directeur général de la CCI
Paris Ile-de-France

22 mai 2015
ALEXANDRE SAUBOT,
Président de l'UIMM

9 juin 2015
AXELLE LEMAIRE, Secrétaire
d'État chargée du Numérique

16 octobre 2015
Conférence de presse
COP21 et dossier de
presse



Septembre 2015
Fiches juridiques Tome 1 :
Formalisme contractuel



16 octobre 2015
CLAUDE BARTOLONE, Président de
l'Assemblée nationale et candidat aux
élections régionales d'Ile de France



23 février 2015

TOKIA SAÏFI, Députée européenne, Vice-Présidente de la Commission Commerce international du Parlement



17 mars 2015

JEAN-CLAUDE LENOIR, Président de la Commission des affaires économiques du Sénat



18 mars 2015

MATTHIAS FEKL, Secrétaire d'Etat au Commerce Extérieur



19 mars 2015

FRANÇOIS ASSELIN, Président de la CGPME



19 juin 2015

PIERRE GATTAZ, Président du MEDEF



1^{er} juillet 2015

40 ans FIEEC et Signature de la Charte COP 21

UNE HISTOIRE D'AVENIR

FÉDÉRATION DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES ET DE COMMUNICATION

8 septembre 2015

ALAIN JUPPE, Maire de Bordeaux et candidat déclaré à la primaire des Républicains pour la Présidentielle 2017.



Fin novembre 2015

Guide pratique d'Objectif fibre sur la desserte BLOM en aérien



Déjeuner des Présidents



Rencontre

LES COLLOQUES DE L'ANNÉE 2015

Mécanique / Plasturgie / Electronique et Electrique. La maîtrise des délais de paiement : un outil de compétitivité.

Point sur SIGALE - Projet de GUICHET UNIQUE NATIONAL et Code des Douanes de l'UE. 13/10/2015.

Financement de l'innovation (partenariat F2I). 7/10/2015.

Petit-déjeuner débat : le crédit impôt recherche. 22/09/2015.

Rencontre avec le CEA TECH - Innovations technologiques dans les industries électriques, électroniques et de communication. 12/06/2015.

Rencontre avec COE-REXECODE - Prévisions économiques et enquête sur l'image des produits français. 03/06/2015.

Le design : de la technologie à l'usage. 21/05/2015.

Réforme des Partenariats Public-Privé (PPP) 07/05/2015.

Présentation de l'étude sur l'avenir du circuit imprimé. 16/04/2015.

A venir

Colloque sur le numérique. Les technologies du numérique, levier de transformation de l'économie et de la société. 3/12/2015.

Colloque FIEEC/FFT. 9/12/2015.

Lancement officiel du futur guide d'Objectif fibre sur le raccordement des immeubles professionnels (segment tertiaire). Fin 2015.

Surveillance du marché. (2015-2016).

LES RENCONTRES DE L'ANNÉE 2015

Franck Lirzin. Conseiller en charge des filières industrielles auprès d'Emmanuel Macron, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique. 3/11/15.

Bertrand Pailhes. Directeur de cabinet auprès de Mme Axelle Lemaire, Secrétaire d'Etat au Numérique. Alexandre Tisserant. Directeur de cabinet adjoint. Christian Guénod. Conseiller. 28/10/15.

Brice Brandeburg. Chargé de mission Entreprise à l'ARCEP. 27/10/15

Claude Bartolone. Président de l'Assemblée nationale et candidat aux élections régionales d'Ile de France. (déjeuner du Bureau). 16/10/2015.

Christophe Madrolle. Chargé de mission auprès de l'Ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique, Alexandra Bonnet. Adjointe au chef du service de l'Economie, de l'Evaluation et de l'intégration du Développement Durable. Frédéric Willemart. service de l'Economie, de l'Evaluation et de l'intégration du Développement Durable. 02/10/2015.

Emilie Piette. Directrice du cabinet. Sophie Lafenêtre. Conseillère en charge de la construction et de l'urbanisme auprès du ministre du Logement, de l'Egalité des Territoires et de la ruralité. 01/10/2015.

Julien Marchal. Conseiller en charge de l'énergie, des industries extractives et de l'environnement auprès du ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique. 23/9/2015.

Charles-Antoine Goffin. Conseiller technique Energie et Environnement auprès de M. Valls. 9/09/2015.

Martin Fortes. Conseiller stratégie, partenaires et instruments du commerce extérieur au Secrétariat d'Etat au Commerce extérieur, de la promotion du Tourisme et des Français de l'étranger. 9/09/2015.

Alain Juppé. Maire de Bordeaux et candidat déclaré à la primaire des Républicains pour la Présidentielle 2017. (déjeuner des Présidents). 08/09/2015.

Pierre-René Lemas. Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations.

Gabrielle Gauthey. Directrice des investissements et du développement local. 16/07/2015

Pierre Gattaz. Président du MEDEF. 19/06/2015 (déjeuner des Présidents).

Axelle Lemaire. Secrétaire d'État chargée du Numérique, auprès du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique. 09/06/2015 (déjeuner des Présidents).

Alexandre Saubot. Président de l'UIMM. 22/05/2015.

Raphaël Keller. Conseiller en charge du numérique éducatif, de l'innovation et de la relation avec les éditeurs auprès de Mme Vallaud-Belkacem. 11/05/2015.

Isabelle Le Meur. Collaboratrice parlementaire de Mme Nadine Morano, Députée européenne, 07/05/2015.

Razzy Hammadi. Député et ex-président de la Commission d'examen des pratiques commerciales (CEPC). 06/05/2015.

Etienne Chanterel. Conseiller Cabinet de M. Macron, et Odile Cluzel Chef du bureau commerce et relations commerciales. 05/05/2015.

Laurent Fabius. Ministre des Affaires Etrangères. 29/04/2015.

Laure de la Raudière. Député (Commission des affaires économiques, UMP, Eure-et-Loir). 22/04/2015.

Edouard Martin. Député européen. 21/04/2015.

François Badie. Chef du Service Central de Prévention de la Corruption. 17/04/2015.

Etienne Guyot. Préfet et Directeur général de la CCI Paris Ile-de-France avec comme thématique de discussion le projet du Grand Paris. 20/03/2015 (déjeuner du Bureau).

François Asselin. Président de la CGPME. 19/03/2015 (dîner des Présidents).

Etienne Chanterel. Conseiller Cabinet de M. Macron, et Odile Cluzel Chef du bureau commerce et relations commerciales. 19/03/15.

Matthias Fekl. Secrétaire d'Etat au Commerce Extérieur. 18/03/2015.

Sophie Lafenêtre. Conseillère auprès de Mme Pinel, construction et urbanisme. 17/03/2015.

Jean-Claude Lenoir. Président de la Commission des affaires économiques du Sénat. 17/03/2015.

Marc Siemering. Président de la Foire Hanovre. Suzanne Gatzemeier. Directrice générale de Global Fairs. 05/03/2015.

Jean-Paul Julia. Conseiller auprès de M. Sapin, financement de l'économie. 04/03/2015.

Dominique Estrosi Sassone. Sénatrice et rapporteur du projet de loi « Macron ». 25/02/2015.

Eric Dupas Laigo. Conseiller de Mme Delga en charge de l'économie sociale et solidaire. 25/02/2015.

Tokia Saïfi. Députée européenne, Vice-Présidente de la Commission Commerce international du Parlement européen (23/02/2015).

François Brottes. Président de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale. 19/02/2015.

Radia Ouarti. Conseillère auprès de M. Vidalies, chargé du transport routier, transport urbain et de la mobilité durable. 10/02/2015.

Georges-Etienne Faure. Conseiller auprès de M. Valls, technique numérique. 06/02/2015.

Jean-Luc Fulachier. Conseiller auprès de Madame Royal, chargé de la croissance verte, de la stratégie et de la communication. 05/02/2015.

Hélène Guillemet. Sous-Directrice de la DGDDI en charge du commerce international. 26/01/15.

Laurent Girometti. Directeur de la DHUP. 16/01/15.

Pierre-Antoine Gailly. Président de la CCI région Paris île de France. 13/01/15.

A venir

Bruno Le Maire. Député. Candidat déclaré à la primaire des Républicains pour la Présidentielle 2017 (date en attente).

Jean-Claude Lenoir. Président des Affaires Economiques au Sénat. 26/11/15.

Jean-Marie Sermier. Député. 25/11/15

LES PRIORITÉS COLLECTIVES 2016



Georges KARAM (AFNUM)

« Résultant de la fusion du Gitep, Simavelec et USPII (Sipac et SNSII), l'AFNUM est le nouveau syndicat qui regroupe les industriels des composantes matérielles du numérique, depuis les réseaux jusqu'aux objets connectés. Ces éléments constituent le « socle numérique » indispensable pour l'irrigation de notre pays et son économie. Il doit être performant, sécurisé et disponible sur l'ensemble du territoire pour rendre possible les défis majeurs que sont la ville intelligente, le smartgrid ou l'internet des objets. »

Gérard SALOMMEZ (GIFAM)

« Le développement des objets connectés et plus largement de la maison connectée constitue une opportunité fabuleuse pour les entreprises de la FIEEC de faire rêver les consommateurs. Notre défi collectif est de faire connaître au plus grand nombre toutes les fonctions et services vers lesquels cela conduit tout en préservant la confiance des pouvoirs publics, des ONG et des utilisateurs. Notre objectif reste intemporel : celui de satisfaire nos Clients ! »



Richard CHERY (FGME)

« La digitalisation des données et la construction de la maquette numérique (BIM) constituent un enjeu pour notre filière. Il est important que collectivement nous puissions établir les passerelles entre les différents formats existants, pour l'émergence d'une maquette numérique fiable des données des produits électriques et de génie climatique. Au sein de la filière, le modèle ETIM, reconnu dans la majorité des pays d'Europe, est selon nous un des vecteurs majeurs de cet enjeu. »



Eric FAUXPOINT (SIRMELEC)

« Pour le SIMTEC l'année 2015 est celle du rapprochement avec ACSIEL et le GFIE pour former ACSIEL Alliance Electronique . Cela signifie pour notre syndicat, qui fête ses 25 ans, de se dissoudre pour rejoindre un ensemble plus fort avec la volonté d'y conserver certaines de ses spécificités , notamment un état d'esprit, mais aussi d'apporter ce qu'il a réussi. La priorité de 2016 est donc de réussir cette opération dont le but est de former un ensemble cohérent au sein de la FIEEC , légitime et considéré comme tel au sein de la filière électronique et auprès des secteurs clients comme des pouvoirs publics. »



Marie-Pierre Le STRAT (Syndicat du Luminaire - GIL)

« La transition énergétique et le développement durable en général sont des vraies opportunités de développement pour les entreprises du luminaire ; en 2016 nous aiderons nos adhérents à s'inscrire dans cette dynamique. »



Patrick ANTOINE (Syndicat de la mesure)

« L'année 2015 a été en particulier marquée pour la profession par l'ancrage dans la loi, sur la transition énergétique pour la croissance verte, du principe de l'individualisation des frais de chauffage. Cette avancée s'inscrit dans la dynamique de toute la profession visant à placer l'utilisateur au centre en lui donnant les moyens d'agir sur sa propre consommation et à mettre la technologie au service de la société grâce au gain environnemental qui en découle. »

Jean-Daniel NAPAR (ACR)

« Le bâtiment va évoluer pour devenir actif, du simple consommateur d'énergie il va être aussi exportateur de l'énergie. La légitimité du Syndicat ACR est la Régulation et GTB et il ne faut pas oublier que le rôle de la régulation et GTB est d'assurer l'équilibre entre le confort humain désiré – qui doit être maximal, et l'énergie utilisée pour obtenir ce but – qui doit être minimale ! Donc la Régulation et GTB va influencer d'une façon importante la balance énergétique du bâtiment entre l'énergie délivrée et exportée du bâtiment, qui va donner la performance énergétique du bâtiment ! On peut dire sans se tromper, que ou le bâtiment va, la Régulation et GTB associés, comme les protocoles de communications standardisés ouverts vont ! »



Pascal FERNANDEZ (SPDEI)

« La mobilisation de la profession sur les 5 marchés d'avenir identifiés dans le cadre de la réflexion stratégique (objets connectés, mobilité, bâtiment, infrastructures énergétiques et numériques et confiance numérique) est essentielle pour permettre, grâce aux atouts dont bénéficie notre pays en termes de savoir-faire et d'innovation, de répondre aux enjeux sociétaux en créant de la croissance et des emplois. L'industrie électronique n'est pas condamnée à la délocalisation, elle peut s'appuyer en France sur des acteurs et des *supply chain* dynamiques, innovantes et compétitives. »



Laure JACOUTON (SPAP)

« Il existe des synergies fortes entre la FIEEC et le SPAP qui nous permettent de capitaliser au mieux sur notre adhésion. Les points forts de notre adhésion à la FIEEC sont de bénéficier des différents services et supports de la Fédération (juridique, environnement...), capitaliser sur les acquis d'une structure forte et représentative dans nos relations avec nos parties prenantes prioritaires (pouvoirs publics, Medef, UIMM...), permettre à nos adhérents de rencontrer des industriels dans des secteurs connexes. L'un des points que nous souhaiterions notamment développer serait de travailler plus en synergie avec les représentants des secteurs dans lesquels nos produits sont incorporés. »



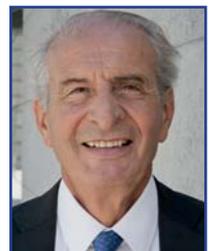


Jérôme SIAT (SIRMELEC)

« Dans l'écosystème industriel, la profession de la maintenance et du service de matériel électrique constitue le troisième sommet d'un triangle composé par les clients d'une part et les fabricants d'autre part. Dans la perspective d'une évolution forte de l'outil industriel national, notamment lié à sa numérisation croissante, notre profession joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre concrète de cette industrie du futur. C'est pourquoi notre priorité est de poursuivre la montée en gamme de l'offre de services de notre profession pour accompagner nos clients dans cette modernisation de leurs process de production, et particulièrement dans l'adaptation de tous nouveaux outils à leurs besoins. »

Bernard BISMUTH (Club Rodin)

« Le Club Rodin s'est fortement impliqué les deux dernières années sur la RSE afin d'expliquer aux TPE et aux PME ce que cela pourrait leur apporter et pour leur fournir les méthodes pour mettre en œuvre cette démarche et en maîtriser les enjeux. En 2015, le Club s'est fixé un nouveau défi en partant du tableau « La Fée Electricité » de Raoul Dufy. Cette fresque, qui a longtemps été la plus grande du monde, est en effet d'une richesse infinie pour nos industries tant elle met en lumière avec virtuosité les grands scientifiques ayant permis l'essor de l'électricité et la manière dont cette dernière a révolutionné notre quotidien. Le Club Rodin se chargera de proposer à la FIEEC les idées et les actions permettant de faire un lien symbolique entre cette oeuvre, les espoirs qu'elle porte et nos industries. »



SYNTHÈSE DU QUESTIONNAIRE

Dans un souci de bonne gouvernance et afin d'ajuster au mieux les actions de la Fédération aux besoins de ses adhérents, un questionnaire détaillé a été adressé à l'ensemble des syndicats membres de la FIEEC et de nombreux échanges avec les Présidents et Délégués Généraux ont eu lieu. Les questions posées portaient essentiellement sur deux aspects : leurs actions prioritaires pour 2016 et leur vision sur les services de la Fédération. Enfin, les syndicats ont également été interrogés sur le soutien qu'ils attendent de la FIEEC dans l'atteinte de leurs priorités. Les éléments reportés ci-dessous sont ceux qui ont été le plus fortement exprimés dans les réponses à ce questionnaire.

Thèmes prioritaires pour les syndicats

PME
COP21
Industrie
technologies Transition
Formation Objets connectés
attractivité Consommation
Industrie du futur métiers
international Infrastructures
Marchés Normalisation
Données personnelles Europe
innovation Numérique
Confiance numérique

Networking Relais Positions
Communication Europe Promotion
Axe Franco-Allemand Objets connectés
Contacts Newsletters Bâtiment
Surveillance du marché
Influence Cybersécurité
Bonnes pratiques
Colloques Information
Confiance numérique
Normalisation
Environnement
Partenariats
Synergies
Guides
RSE

Soutien attendu de la FIEEC

Vision des services :

Les services qui répondent le plus aux attentes des syndicats :

1



Energie, environnement,
développement durable



Affaires juridiques et
réglementaire

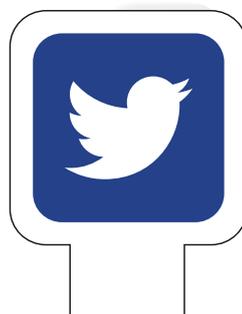
2



Affaires techniques



Influence



Communication

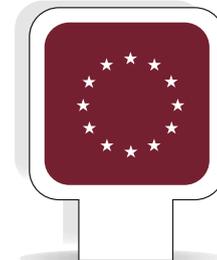
3



Formation / Attractivité



International



Europe

Nouveaux services qui pourraient être proposés



Prestations juridiques
personnalisées



Appui ressources humaines



Interventions des permanents
FIEEC dans les instances des
syndicats

**UNE EXPERTISE TECHNIQUE
ADAPTÉE AUX ENJEUX
DE NOS INDUSTRIES**

NOUVELLE ORGANISATION DES SERVICES	39
Commission Environnement et Développement Durable	40
Commission Affaires juridiques	45
CRDPCI	48
Commission Politique technique	51
Groupe de travail CAMS	53
Groupe de travail EMF	55
Comité de liaison Bâtiment	57
Plateforme Objectif fibre	60
PROGRAMME DE TRAVAIL D'ORGALIME	63

NOUVELLE ORGANISATION DES SERVICES

L'une des missions principales de la fédération consiste à assurer la bonne coordination et expression externe sur les sujets d'intérêts communs traités par les syndicats au bénéfice des entreprises de la profession. Dans une optique de rationalisation et de mutualisation, plusieurs services organisés en commissions fédérales ont ainsi été mis en place dans le passé sur les thématiques clefs (à savoir : politique technique, procédures douanières et commerce international, juridique et affaires réglementaires, environnement et développement durable, formation et attractivité des métiers) ou plus récemment : Commission innovation, Europe et numérique). Ces Commissions pilotent par ailleurs plusieurs groupes de travail (DEEE, RSE, ...) ou de projet (suivi de la loi Hamon, données personnelles par ex.). A ceci s'ajoute l'émergence de plateformes de coordination rendues nécessaires par l'actualité (ex. 'Objectif fibre' en partenariat avec les opérateurs télécoms).

L'ensemble produit des documents de qualité ou assure de nombreuses manifestations remarquées faisant le point sur des thématiques majeures pour nos adhérents.

Cette organisation a récemment été adaptée afin de traiter plus fortement certaines thématiques clés en prolongement des conclusions du Rapport stratégique de la profession « Les électrotechnologies au service de la société » (exemple de Comité de liaison sur le bâtiment).

Une organisation ajustée

Une nouvelle organisation a ainsi été mise en place afin d'assurer une plus forte coordination des travaux des différents syndicats sur des sujets transverses et stratégiques. L'objectif de cet ajustement des instances est de dégager les synergies et les complémentarités pour définir des positions fortes pour notre profession. Les grandes lignes directrices reposent sur les objectifs suivants :

- Innovation : mise en place de nouveaux schémas (plateformes / Comités de liaison)
- Simplification : création d'une ossature resserrée des Commissions et Groupes travail
- Actions sur objectifs : doter chaque instance d'une feuille de route et d'objectifs clairs (délivrables...), Cf. *Infra*
- Clarification : révision annuelle des participants par les syndicats
- Réactivité : possibilité de créer en fonction de l'actualité des groupes projet ou de nouvelles plateformes
- Europe : avancer en lien étroit avec l'ORGALIME, Cf. *Plan d'actions infra*
- Services aux adhérents : veille, informations, réponses aux questions, propositions...

SUITE RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS

Syndicats membres



Membres associés



www.fieec.fr